

## ASSIETTE DE COTISATIONS, CONTRÔLE ET CONTENTIEUX

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : nouvelle rédaction de la charte du cotisant contrôlé

## DÉFINIR CE QUI CONSTITUE L'ASSIETTE DE COTISATIONS

- › Salaire de base, heures supplémentaires et compléments (primes ou gratifications exonérées)
- Exemples d'application
  - › Suspension du contrat de travail : complément employeur, complément prévoyance...
  - › Rupture du contrat : régime social des indemnités de rupture

## Cas pratique sur la suspension et la rupture du contrat

- › Avantages en nature : nourriture, logement, véhicule thermique et électrique, TIC...

## Exemples d'application

- › Règle sociale de réintégration des excédents : cotisations de retraite et de prévoyance
- Cas pratique
  - › Intéressement, participation, plan d'épargne d'entreprise : augmentation des prélèvements sociaux sur les revenus de l'épargne salariale
  - › Sommes versées par le Comité Social et Economique (CSE) : règles d'exonération
  - › Situation particulière : l'allocation d'activité partielle et le complément employeur
  - › Cas de la prime de transport (transport en commun, forfait mobilité durable...)

## DÉTERMINER L'ASSIETTE RÉELLE DE COTISATIONS

- › Plafond de cotisations
- › Notion de tranches de salaire : les bases de cotisations
- › Régularisations mensuelles et annuelles
- › Cas de réductions du plafond : temps partiel, entrée/sortie

## IDENTIFIER LES TAUX DE COTISATIONS ET LES EXONÉRATIONS SOCIALES

- › Les différents taux de cotisations de sécurité sociale
- › CSG/CRDS : quelles sont les modalités d'application ?
- › Les autres cotisations : assurance chômage, retraite complémentaire
- › Forfait social : les différents taux
- › Versement mobilités (dont les cas d'exonération)
- › Réduction de charges patronales sur les bas salaires : annualisation de la réduction générale de cotisations et de la cotisation Allocations Familiales

## Cas pratique de régularisation progressive

- › Les contrats aidés : apprentissage, professionnalisation et stagiaires
- › Exonération de cotisations sur les heures supplémentaires

## LE CONTRÔLE URSSAF EN PRATIQUE : INTÉGRER L'ENSEMBLE DES ÉTAPES

- › Déclenchement du contrôle : les événements déclencheurs, l'avis de passage
- › Déroulement du contrôle
  - les documents demandés : documents comptables, déclaration annuelle, convention collective
  - l'interrogation des salariés
  - les méthodes de contrôle : l'utilisation de l'échantillonnage
  - les droits et devoirs de l'entreprise (modification de la charte du cotisant contrôlé)
- › Issue du contrôle : lettre d'observation, observation de l'employeur, recours gracieux, contentieux
- › Le rescrit social

## OBJECTIFS

- Contrôler les cotisations sociales et leur assiette.
- Préparer un contrôle URSSAF.
- Valider les mécanismes d'exonération de cotisations.
- Sécuriser ses pratiques en paie (avantage en nature, frais professionnels, cotisations...).

## LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une approche 100% opérationnelle de l'URSSAF et des cotisations sociales
- Une formation permettant d'étudier toutes les possibilités d'exonération, de limiter les risques de redressement ou de faire face sereinement à un contrôle
- Formation "Best GERESO" : plus de 1000 professionnels ont suivi cette formation en inter et intra-entreprise depuis sa création
- Top Avis Clients : formation évaluée à 91/100 par les participants des 20 dernières sessions

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel, directeurs financiers, collaborateurs en relation avec l'URSSAF ou en phase de préparation d'un contrôle URSSAF

Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

## SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

## TARIFS

1 650 € HT - Réf : PAI-URSF  
1 825 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : L'URSSAF & les charges sociales (remise de 42 %, soit 175.16 € HT au lieu de 302 € HT)

Validité : 30 juin 2024

## PROCHAINES SESSIONS

**Formation à distance :**  
les 7 et 8 mars 2024  
les 7 et 8 octobre 2024

**Paris Montparnasse :**  
les 7 et 8 mars 2024  
les 13 et 14 juin 2024  
les 7 et 8 octobre 2024  
les 12 et 13 décembre 2024

